

La réponse détaillée et technique de l'Association Nationale Pommes Poires à l'étude Greenpeace

La France serait le 1^{er} pays utilisateur de produits phytosanitaires en Europe !

La France est au premier rang européen par la surface agricole utile : elle compte 28.98 millions d'hectares, devant l'Espagne (23.65 millions d'hectares) et l'Allemagne (16.70 millions d'hectares). En termes d'utilisation de produits phytosanitaires, la France est au 9ème rang européen selon le nombre de kilogrammes de substances actives vendues rapporté à l'hectare, avec 2.3 kg/ha. *Source : données 2013, Eurostat – rapport Ecophyto II*

Méthodologie de l'étude Greenpeace :

Des résultats d'analyses résidus portant sur 85 échantillons de sols et d'eau répartis sur les vergers européens dont 11 en France ne peuvent pas se prévaloir d'être représentatifs de la situation des vergers dans l'Union Européenne, **et ne peut encore moins conclure sur les teneurs en résidus des fruits !**

Par ailleurs, les analyses ont été réalisées en début de cycle végétatif, comment l'ONG Greenpeace peut-elle conclure sur la qualité sanitaire des fruits, en titrant notamment son rapport « Pommes empoisonnées » ?!

Un nombre d'analyses non proportionnel au niveau de production des Etats Membres :

	Nombre analyses sol	Nombre analyses eau	Total Analyses Greenpeace	Récolte nationale de pommes 2014 * 1000 T. (source Prognosfruit)	Ratio Nb analyses * 100 / récolte 2014
	Source : Greenpeace Italie				
Autriche	3	3	6	188	3.2
Belgique	3	1	4	301	1.3
France	6	5	11	1 487	0.7
Allemagne	5	5	10	1 036	1
Grèce	3	2	5	231	2
Hongrie	6	0	6	780	0.8
Italie	3	2	5	2 388	0.2
Hollande	5	5	10	350	3
Pologne	3	3	6	3 540	0.2
Slovaquie	3	3	6	45	13
Espagne	2	1	3	446	0.7
Suisse	7	6	13	153	8.5
Total	49	36	85	10 945	0.8

La Pologne et l'Italie, les 2 plus gros producteurs européens, ont le ratio le plus faible des pays suivis !

Aucune précision n'est donnée quant au protocole, à la méthodologie utilisée pour faire les prélèvements d'échantillons d'eau et de sol, celle utilisée pour réaliser les analyses résidus ? Quelle marge d'incertitude ? Les laboratoires ont-ils analysés les échantillons selon le même protocole dans les différents pays ?

La seconde partie du rapport est une consolidation de publications étrangères (aucune publication française) plus ou moins scientifiques, et plus ou moins récentes, ayant certainement pour objectif de démontrer que des solutions existent à l'étranger (cf. le témoignage du producteur belge de 6ha). Pourtant, **toutes les « solutions » citées par Greenpeace sont connues et mises en place dans les vergers sauf si ces dernières ne sont pas autorisées en France (telle que la poudre de Derris, le Spruzit...) ou ne sont pas viables techniquement et économiquement** (notamment le binage manuel et le bêchage pour désherber les rangs de pommiers). L'ensemble de ces méthodes alternatives sont partielles et ne suffisent malheureusement pas à assurer une production économiquement rentable en se passant totalement de produits phytosanitaires de synthèse. Les vergers écoresponsables combinent l'ensemble des solutions de prophylaxie, de biocontrôle ou issues de la chimie de synthèse.

1- Résumé :

Résultats des analyses résidus effectués dans les sols et l'eau :

☞ **Molécules retrouvées dans les sols : voir plus loin l'analyse sur les niveaux détectés**

- Boscalid => 1 des molécules constituant le BELLIS utilisée en traitement de conservation en verger en France. Le Boscalid peut être utilisé sous forme d'autres spécialités pour un usage tavelure dans d'autres Etats Membres.
- DDT => molécule interdite depuis 1971 en France mais très rémanente.
- Chlorpyrifos éthyl => usage autorisé contre le carpocapse. Molécule en cours de retrait.

Classement :

- 1- Italie (3 échantillons jusqu'à 18 résidus)
- 2- Belgique (15 résidus)
- 3- France (6 échantillons => 13 résidus)

☞ **Molécules retrouvées dans l'eau : notons une erreur manifeste dans l'unité retenue (mg/kg qui devrait être des µg/L) : voir plus loin l'analyse sur les niveaux détectés**

- Boscalid (voir plus haut)
- Chlorantraniliprole => molécule du CORAGEN à toxicité neutre pour un grand nombre d'insectes auxiliaires. Tout à fait compatible avec la protection intégrée

Classement :

- 1- Pologne (13 résidus),
- 2- Slovaquie (12 résidus),
- 3- Italie (10 pesticides).

Le rapport indique : « *Par ailleurs, 20 substances identifiées sont très persistantes, dont cinq retrouvées dans le sol ont un potentiel de lixiviation élevé.* » et « *Deux échantillons dépassaient même les normes maximales (chlorpyrifos-éthyl, prélevés en Italie).* »

- ⇒ Les vergers écoresponsables doivent être enherbés sur au moins 50% de leur surface ce qui permet de limiter la lixiviation des molécules dans le sol et l'eau.
- ⇒ La démarche Vergers écoresponsables limite l'emploi d'herbicides aux seuls rangs de pommiers et à plus de 5m de tout point d'eau.

Greenpeace détecte des résidus de pesticides dans le sol et l'eau dans ou à proximité des vergers. Il est important de préciser que les spécialités phytosanitaires ont toutes des profils éco-toxicologiques (et des modes d'action) très différents ! Leur présence dans les sols ou l'eau ne veut pas systématiquement dire danger pour l'environnement.

↳ Greenpeace demande aux États membres de l'Union européenne de mettre en place rapidement les mesures suivantes :

- *Mettre progressivement fin à l'utilisation des pesticides chimiques de synthèse dans l'agriculture.*
 - ⇒ **2/3 des molécules ont déjà été retirées du marché depuis 15 ans par l'Union Européenne.** Les nouvelles molécules arrivant sur le marché sont plus sûres pour l'environnement et la santé des utilisateurs. La réglementation européenne s'est sérieusement durcie pour autoriser l'emploi d'une molécule. Ensuite la France attend d'avoir toutes les garanties pour autoriser l'emploi d'une spécialité commerciale. « *Pesticides chimiques de synthèse* » ne veut pas dire plus dangereux que les pesticides naturels tels que huile de Neem ou roténone...cités dans le rapport.
- *Soutenir et développer la recherche et le développement des alternatives non chimiques pour lutter contre les parasites, en particulier les pratiques agricoles écologiques.*
 - ⇒ **L'ANPP a mis en place la Charte Vergers écoresponsables**, qui fait suite à la Charte de Production Fruitière Intégrée lancée **il y a 20 ans afin de faire évoluer les pratiques des arboriculteurs** dans le sens attendu par Greenpeace. Elle soutient toutes les entreprises proposant des solutions de biocontrôle. Elle est également à l'initiative du GIS Fruits (Groupement d'Intérêt Scientifique) avec l'INRA, le CTIFL, les pôles de compétitivité pour développer des projets de recherche... La profession n'a de cesse de faire évoluer ses pratiques, et ce, depuis longtemps. Qu'a fait Greenpeace pendant tout ce temps ?

2 - Résultats des prélèvements effectués en France

En France, 11 échantillons ont été prélevés en avril 2015 (six échantillons de sols et cinq échantillons d'eau).

Des résidus de « pesticides » ont été détectés dans 10 de ces 11 échantillons, le nombre de molécules différentes détectées varie de 1 à 8 par échantillon. Mais selon quel protocole, quelle méthode d'analyse, quelle logique dans le choix des sites ?

Echantillons de sols :

Pour toutes les molécules détectées, nous rappelons à titre indicatif les LMR (Limites Maximales de Résidus) européennes fixées pour les pommes afin d'avoir un élément de comparaison des concentrations détectées, même si scientifiquement, **il est totalement incorrect de comparer des LMR destinées à des denrées alimentaires avec des concentrations de molécules dans les sols**. Les LMR s'expriment en ppm (partie par million) soit des milligrammes de matière active par kilogramme de fruits.

Spécialité	Famille	Usages	Concentrations trouvées dans le sol en ppm	LMR UE pommes en ppm
Boscalid	Fongicide	Traitement fongique en verger	0.28-0.72	2
Chlorantraniliprole	insecticide	Détient la mention abeille. Effet neutre sur la faune auxiliaire. Nouvelle molécule avec mode d'action spécifique très ciblé.	0.05-0.057	0.5
Chlorpyrifos-éthyl	insecticide organophosphoré	Molécule en cours de révision au niveau UE, l'usage pommiers va être retiré. Utilisation limitée par les professionnels car non compatible avec la faune auxiliaire.	0.02-0.26	0.5
Cyprodinil	fongicide	Usage tavelure au printemps	0.23	1
DDT	insecticide	Molécule persistante et interdite depuis 1971 en France	0.015-0.023	0.05
Difénoconazole	fongicide	Usage tavelure au printemps	0.073-0.096	0.5
Fenbuconazole	fongicide	Usage tavelure au printemps	0.061	0.5
Fludioxonil	fongicide	Traitement fongique avant récolte	0.069-0.33	5
Oxadiazon	herbicide	2 à 3 désherbages par an en moyenne	0.041	0.05
Oxyfluorène	herbicide		0.035-0.1	0.1
Pendiméthaline	herbicide		0.16	0.05
Tau-fluvalinate	insecticide acaricide	Malgré l'introduction de Typhlodromus pyri et sa préservation en vergers, il est parfois nécessaire d'intervenir avec un acaricide.	0.018-0.047	0.1
Tétraconazole	fongicide	Usage Oïdium	0.087	0.3

Ce comparatif permet d'affirmer que **les molécules retrouvées dans le sol atteignent des niveaux infinitésimaux** et pour la plupart bien inférieurs aux LMR en vigueur applicables aux fruits destinés à la consommation. Ce niveau de quantification infinitésimal est permis par les importants progrès des pratiques d'analyses des laboratoires de ces dernières années.

En revanche, à ces niveaux de précision, les marges d'erreur des méthodes d'analyses sont très importantes et mériteraient d'être précisées dans l'étude. Rien d'étonnant en revanche de retrouver des concentrations d'herbicides proches des LMR, **les herbicides sont appliqués au sol et ne migrent pas dans le fruit.**

En revanche, on peut se demander pourquoi d'autres molécules citées comme alternatives par Greenpeace n'ont pas été recherchées dans les sols des vergers étudiés tels que le cuivre ou le soufre...

⇒ 13 molécules différentes (et autorisées) ont été retrouvées dans les sols des vergers français mais à des fréquences différentes (de 0 à 4). Ce constat montre que les arboriculteurs raisonnent leurs interventions en fonction des conditions pédoclimatiques, des variétés, des pressions en maladies et ravageurs... et interviennent en dernier recours avec la molécule la plus adaptée à une situation donnée. Le producteur s'adapte en permanence à l'environnement de son verger, il n'existe pas de solutions toutes prêtes comme le sous-entend Greenpeace.

↳ Echantillons d'eau :

Greenpeace a réalisé des analyses de résidus dans l'eau à proximité de vergers européens. On peut toutefois se poser légitimement plusieurs questions : comment peut-on attribuer des résidus présents dans l'eau à la seule activité arboricole? Les analyses d'eau se font à l'échelle d'un bassin versant en tenant compte de toutes les sources polluantes potentielles. Les sources de pollution peuvent être différentes : industries, riverains, agriculture (et quelles cultures ?)... Qu'en est-il des échantillons prélevés ?

↳ Erreur sur les intitulés de colonnes du tableau :

Intitulé du tableau Greenpeace : Substance / Nombre d'échantillons concernés (sur 6) / Fourchette de concentration (en mg/kg)

Un copié-collé malheureux pour cette étude qui se veut scientifique ! Il n'y a pas 6 échantillons analysés sur le compartiment eau mais 5. Les concentrations dans l'eau s'expriment en µg/L et non en mg/kg.

Il y a manifestement une erreur d'unité, sinon, les valeurs annoncées par Greenpeace seraient supérieures aux LMR en vigueur, ce qui est inconcevable. De plus, on ne sait pas où sont prélevés les échantillons d'eau : dans des cours d'eau, l'eau irrigation, l'eau de pluie, l'eau de nappes phréatiques... La seule indication donnée par Greenpeace est la suivante : « *Ce constat est confirmé par les analyses d'échantillons d'eau et de sol prélevés au début de la saison de production dans des vergers (ou à proximité, pour certains échantillons d'eau)* ».

Quelles molécules sont retrouvées dans les eaux?

Dans son étude, Greenpeace précise : « *Cinq prélèvements présentaient des taux supérieurs aux normes de qualité environnementale définies pour les substances prioritaires par la Directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne. Deux échantillons dépassaient même les normes maximales chlorpyrifos-éthyl, prélevés en Italie.* ». S'il est clair que les valeurs avancées ne correspondent pas à des mg/kg contrairement à ce qui est précisé dans son tableau, il est fort probable que ces valeurs s'expriment en µg/L (microgramme par litre) d'eau soit une unité de 10^{-9} g. de matière active par litre d'eau. Des quantifications de résidus toujours plus faibles comme la propyzamide retrouvée à une concentration de 1.10^{-10} g/L !!!

Afin d'avoir des éléments de comparaison, nous avons là encore, reporté les LMR fixées sur les pommes en vigueur pour chaque molécule en exprimant leur valeur en ppb (partie par billion) ou µg/L (1 ppb = 1.10^{-3} ppm, le ppm étant l'unité usuelle des LMR).

Pour les molécules détectées dans cette étude, nous avons également reporté les concentrations maximum acceptables dans l'eau douce (en µg/L). Les Normes de Qualité Environnementale (NQE) sont utilisées dans le contexte de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) pour l'évaluation de l'état chimique des eaux. Ceci concerne les 33 substances « prioritaires » et « dangereuses prioritaires » de la DCE. Pour l'évaluation de l'état chimique, les Normes de Qualité Environnementale sont déterminées au niveau européen, par la Commission. La liste des substances prioritaires et la NQE qui y sont associées sont revues tous les 4 ans.

Spécialité	Famille	Usages	Concentrations trouvées dans les eaux en µg/L	LMR sur pommes exprimées en ppb	Concentration maximum acceptable en µg/L eau douce (source INERIS)
2,4-D	herbicide		0.62-7.8	50	5.8
Acétamipride	insecticide néonicotinoïde	Détient la mention abeille. Utilisation printemps, produit stratégique réalisé 1 fois par an avant floraison contre le puceron cendré et insectes secondaires (charançons du feuillage, hoplocampe, chenilles, etc...).	1.4-12	800	NC
Boscalid	fongicide	Traitement des maladies de conservation 1 fois /an	0.16-15	2000	20
Chlorantraniliprole		Détient la mention abeille. Effet neutre sur la faune auxiliaire. Nouvelle molécule avec mode d'action spécifique très ciblé.	0.084-1.5	50	NC
Fludioxonil	fongicide	Molécule de conservation	0.17-2	5000	NC
Metalaxyl	fongicide	Interdit en France , provient de quelle activité ?	0.066	1000	NC
Penconazole	fongicide	Usage Oïdium	0.15	200	6
Propyzamide	herbicide		0.1	20	NC
Tetraconazole	fongicide	Usage Oïdium	0.12-0.24	300	4

1 ppb ou µg/L = 1.10^{-3} ppm ou 0.001 ppm ou mg/L

NC : non concerné par la liste des 33 substances « prioritaires » et « dangereuses prioritaires » de la DCE.

Le comparatif de ces différentes valeurs montre que les concentrations relevées par Greenpeace sont très inférieures aux seuils acceptables. Là aussi, l'évolution des techniques modernes de détection et de quantification des molécules par les laboratoires permet de trouver des molécules à l'état de traces.

3- Gestion écologique et solutions alternatives pour lutter contre les parasites et maladies des pommiers

Greenpeace indique dans son rapport que « *La limite maximale de résidus (LMR) de neuf pesticides a été dépassée dans 1 % des cas (EFSA 2015)* ».

Il faut noter que le rapport 2015 de l'EFSA prend en compte également les produits d'importation et que parmi les non-conformités figurent des pommes chinoises et chiliennes en 2015.

Par ailleurs il est important de signaler que **99% des pommes analysées étaient conformes à la réglementation européenne**. Cette ordre de grandeur est le même pour les résultats des plans de contrôle de la DGCCRF sur les pommes françaises et pour les auto-contrôles de la filière (Rappel : la Charte Vergers écoresponsables prévoit la réalisation d'1 analyse résidus par tranche de 1000 tonnes de fruits).

On peut également lire : « *Par exemple, il est largement admis que la résistance aux pesticides du carpocapse, un parasite présent dans le monde entier, résulte de l'utilisation intensive de pesticides dont les mécanismes d'action létale sont similaires (Dunley & Welter 2000 ; Voudouris et al. 2011).* »

=> En France, la confusion sexuelle, technique de biocontrôle, est largement répandue. Néanmoins des interventions avec des molécules spécifiques peuvent être nécessaires. Le phénomène de résistance peut alors s'expliquer par une trop faible alternance de matières actives autorisées sur cet usage, si le nombre de molécules autorisées pour un usage est insuffisant pour les alterner. Ainsi le risque est réel quand le retrait de matières actives sur un usage - sans attendre des solutions alternatives- est trop rapide.

🐞 Sélection assistée par marqueurs

Les variétés « tolérantes » (et non résistantes) à la tavelure existent déjà en France : Ariane, Juliet, Goldrush, Chouquette, Antarès... et se développent même. Mais le lancement d'une nouvelle variété doit répondre à la demande d'un marché et aux moyens investis pour faire connaître cette variété.

Malheureusement, la tolérance de toutes ces nouvelles variétés est liée à un seul gène et la nature a tôt fait de contourner le gène de résistance. Cependant, ces variétés permettent de limiter les interventions à base de fongicides (chimiques ou non) mais ne permettent pas un affranchissement total de soins apportés aux vergers.

🐞 Techniques d'agriculture écologique applicables aux pommiers et à la protection des récoltes

- *Prendre soin des sols :*

La Charte Vergers écoresponsables prévoit que des analyses physico-chimiques des sols soient réalisées avant plantation, afin de vérifier l'adaptation du futur verger à la nature du sol.

Afin de limiter l'érosion des sols et leur tassement, les vergers doivent être enherbés sur au moins 50% de leur surface.

- *Encourager la présence d'insectes auxiliaires grâce à une bonne gestion de l'eau des sols !*

Naturellement, les arboriculteurs professionnels s'assurent d'un bon drainage des sols afin d'éviter l'asphyxie racinaire et la bonne vie microbienne des sols. Dans les Vergers écoresponsables, les professionnels vont chercher à maintenir et développer la présence de la guêpe parasitoïde *Aphelinus mali* qui pond ses œufs dans le corps des pucerons lanigères. En grandissant les larves de guêpe dévorent leurs hôtes.

Et contrairement à ce que dit Greenpeace, les perce-oreilles ne sont pas les prédateurs principaux du puceron lanigère en France !

- *Favoriser les prédateurs naturels grâce à un agrosystème fiable :*

La Charte Vergers écoresponsables incite les arboriculteurs français à préserver l'équilibre naturel du verger en aménageant leurs parcelles à l'aide de haies, d'aires de compensation écologique comme des jachères fleuries... Si les prédateurs ne sont pas naturellement présents dans le verger, ils peuvent également être introduits, notamment les typhlodromes, principaux prédateurs de l'araignée rouge qui permet de s'affranchir des acaricides.

Les producteurs doivent ainsi sélectionner les molécules ayant un spectre le plus faible possible afin de préserver les auxiliaires. Inutile de chercher des publications aux USA pour faire cette découverte ! En France, cette pratique est généralisée et pas seulement dans les vergers conduits en AB comme peuvent le faire croire les auteurs de ce rapport en indiquant : « *La gestion de l'acarien rouge du pommier est également favorisée par un environnement stable, qui facilite le développement des populations d'acariens prédateurs. Aux États-Unis, les producteurs de pommes biologiques ne seraient que rarement confrontés à l'acarien rouge, les méthodes de lutte antiparasitaire utilisées étant relativement peu toxiques pour les acariens prédateurs (Foster 2014).* »

- *Mettre en place des mécanismes de surveillance pour lutter contre les parasites :*

De nombreux outils d'aide à la décision existent dans les vergers français : stations météorologiques, Bulletins de Surveillance du Végétal, conseillers techniques indépendants des distributeurs d'intrants, modélisation des projections de tavelure, du vol du carpocapse, réseaux de piégeage... Là aussi Greenpeace n'apprend rien aux arboriculteurs français !

« *Les parasites du pommier concernés sont, notamment, le puceron rose,* » En France, *Dysaphis plantaginea* est dénommé « puceron cendré » ! Une traduction approximative de Greenpeace qui montre que compiler des publications bibliographiques est très différent que de faire de l'agronomie de terrain... D'ailleurs selon les zones de productions du monde, les ravageurs du verger peuvent être très différents, on le constate d'ailleurs à l'échelle de notre pays.

- *La lutte biologique contre les insectes parasites :*

L'arboriculteur agréé Vergers écoresponsables a bien conscience que la nature peut s'autoréguler et fait tout pour optimiser les équilibres naturels du verger. Pour autant, les insectes prédateurs adaptés aux conditions pédoclimatiques des USA, de l'Afrique du Sud ou de la Nouvelle Zélande ne sont pas forcément présents en France. Il est étrange que les auxiliaires présents dans les vergers français ne soient d'ailleurs pas cités dans cette étude !

- *Compagnonnage végétal et plantes hôtes des prédateurs :*

Il paraît difficile techniquement de faire cohabiter plusieurs espèces dans un même verger. Pour autant, les producteurs peuvent planter des haies autour des vergers, laisser des aires de compensation écologique, semer des jachères fleuries attractives pour les abeilles qui viendront ensuite polliniser le verger...

Les producteurs de l'ANPP développent la biodiversité dans le verger en installant des nichoirs à mésanges, des maisons à insectes, des nichoirs à chauve-souris, des repose-rapaces... Qui seront autant de prédateurs pour les carpocapses, chenilles, campagnols...

- *Phéromones :*

Greenpeace indique : « La diffusion à grande échelle de phéromones pour perturber la reproduction du carpocapse est une technique relativement récente qui peut s'avérer très efficace dans certains vergers »

La confusion sexuelle contre le carpocapse est une solution autorisée en France depuis 2000 ! A ce jour, 70% des producteurs français ont adopté cette technique permettant de diminuer de façon importante les interventions chimiques.

Aujourd'hui, des doubles diffuseurs contre le carpocapse et la tordeuse orientale du pêcher (également présentes en vergers de fruits à pépins) sont autorisés en France pour le pommier mais d'autres sont encore en cours d'évaluation par l'Anses et ne peuvent donc pas être utilisés (comme la double confusion Carpocapse Sésie).

Pour lutter contre la mouche méditerranéenne, le piégeage massif est également utilisé. Ces pièges attractifs contiennent un insecticide qui ne sera pas en contact ni avec l'environnement, ni avec l'applicateur.

Là aussi, plutôt que d'aller voir ce qui existe à l'étranger, Greenpeace devrait rencontrer les arboriculteurs français et les aider à obtenir des Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) pour les techniques de confusion sexuelle autorisées dans d'autres Etats Membres comme l'Italie...

- *Insectes infectieux :*

Bacillus Thuringiensis est bien sûr utilisé en verger et peut être efficace contre le carpocapse malgré ce que peut dire Greenpeace. On peut également citer le virus de la Granulose...

- *L'argile Kaolinite :*

Elle aussi est déjà utilisée en France contre le psylle (insecte nuisible du verger), les pucerons mais aussi contre les coups de soleil sur Granny notamment... *«Si cette méthode est largement utilisée aux États-Unis, en Europe elle ne semble employée qu'en Belgique, en France et en Grèce »*

- *Extraits de compost et de plantes :*

Rappel important : seules les spécialités ayant reçu une AMM par le Ministère de l'Agriculture peuvent être utilisées en France !!!! La littérature scientifique étrangère n'est pas une garantie de respect de la réglementation nationale en matière de produits phytosanitaires. Tout produit naturel n'est pas forcément bon pour la santé et l'environnement... Aucune spécialité à base d'huile de Neem n'a d'AMM en France! Seules des dérogations ont été accordées ces 2 dernières années pour cette molécule.

4- Perspectives de la production biologique des Pommes :

« Le tableau 1 dresse la liste des principaux parasites et maladies des pommes ainsi que des méthodes disponibles pour les combattre sans utiliser de pesticides »

Quel que soit le mode de production en Agriculture Biologique ou intégrée, les ravageurs du verger sont bien souvent les mêmes, seul le moyen d'intervention est différent et cette solution reste un « pesticide » qu'il soit chimique ou biologique... **Il est impossible de produire des pommes en France sans devoir intervenir à un moment du cycle végétatif avec ce que Greenpeace appelle des « pesticides ».**

L'expérience de 30 ans d'un arboriculteur belge ne peut pas à elle seule donner une recette de production pour les arboriculteurs du monde entier. De plus, la réglementation phytosanitaire belge n'est pas celle de la France. Des spécialités peuvent être homologuées en Belgique et pas en France, la réglementation française étant souvent plus restrictive que les réglementations étrangères. De plus, chaque verger est unique et différent de son voisin, selon le type de sol, son climat, ses variétés, son environnement, son exposition, son âge, ses ravageurs... chaque producteur devra donc prendre en compte ces différents paramètres afin d'apporter la meilleure réponse pour récolter des fruits et vivre de son métier!

Le « producteur exemplaire belge » a un verger de 6 ha quand la moyenne française est de 12. Ses problématiques ne sont pas les mêmes que celles de la très grande majorité des producteurs français ! Il a en plus une boulangerie qui doit compléter ses revenus... Un cas qui est difficilement extrapolable aux arboriculteurs français. Cependant, les arboriculteurs partagent certaines de ses idées et de plus en plus de vergers écoresponsables ont des parcelles conduites en AB :

« Il préfère lutter contre les parasites de façon très ciblée, car il sait que la plupart des organismes présents dans ses vergers sont utiles. » [...] « il s'efforce de perturber le moins d'organismes et d'animaux possible, et sait que les traitements chimiques à large spectre peuvent aussi tuer des insectes prédateurs auxiliaires. » « Même les pesticides autorisés en agriculture biologique peuvent avoir des effets très néfastes sur l'environnement lorsqu'ils sont utilisés trop souvent ou de façon inappropriée. »

Greenpeace parle de mildiou sur vergers de pommiers belges. A notre connaissance, il n'existe pas de race de mildiou sur vergers !

Il est également cité *le Spruzit insecticide à base de pyrèthres*, cette spécialité n'est pas homologuée en France sur pommiers et n'est donc pas utilisable.

Greenpeace ajoute : *« Les mauvaises herbes ne sont pas un problème pour Dany Billens, sauf celles qui s'en prennent aux racines comme l'ortie, le cardon et l'oseille. Ils les arrachent à l'aide d'une binette et bêche les rangées d'arbres. »*

En Belgique, les conditions climatiques sont différentes de celles des vergers français, la concurrence en eau est moins forte dans les régions septentrionales. Environ 90% des vergers français sont irrigués comme ceux des autres pays producteurs en AB ou non.

« Pour peu que le producteur ait le sens de l'entrepreneuriat, un verger de taille relativement petite, géré selon des principes d'agriculture écologique ou biologique, pourra lui garantir de bons revenus. »

⇒ Comment peut-on produire en quantité et en qualité pour tous - à des prix acceptables – tout en refusant les nouvelles techniques de production et le progrès en général, le plus souvent synonyme de sécurité sanitaire !?

↳ Techniques alternatives proposées :

Pour lutter contre le Carpocapse (ver de la pomme) : les pièges à phéromones permettent uniquement de suivre l'évolution des populations de carpocapse dans le verger et ainsi de voir le niveau de pression. Mais les pièges à phéromones ne sont en rien une technique pour gérer ces populations et se protéger de leur prolifération. On va plutôt faire appel à la confusion sexuelle, au *Bacillus Thuringiensis*, au virus de la Granulose et, en dernier recours, à des molécules de synthèse.

Hoplocampe du pommier : Greenpeace donne comme solution alternative l'extrait de Quassia. Cette molécule n'est pas autorisée en France et ne peut donc pas être utilisée à ce jour.

Pucerons cendrés : Greenpeace propose le retrait physique hors de la parcelle!! Comment retirer physiquement chaque puceron? L'ONG met également en avant la poudre de Derris dont le principe actif est la roténone, molécule interdite dans l'UE, du fait de sa toxicité et éco-toxicité et sa responsabilité avérée dans la maladie de Parkinson.

Conclusion :

Un rapport qui ne fait avancer aucune cause : ni la santé des consommateurs (qui n'a jamais été mise en danger), ni la protection de l'environnement, ni les méthodes de production arboricoles, ni la réglementation...

Un coup de publicité de Greenpeace dont la connaissance agricole sera, on l'espère, décrédibilisée à jamais !